

## SYNTHESE sur les RECHERCHES d'HYDROCARBURES dans les LANDES (16/02/13)

Les demandes de permis d'exploration, en vue d'exploitation, d'hydrocarbures gazeux et liquides couvrent plus de  $\frac{3}{4}$  de la surface des Landes.

Certains de ces permis sont déjà attribués = Pays de Born, Pays de Buch, Pontenx, Côtes de Gascogne, St Griède, St Laurent, Claracq, Béarn des Gaves

D'autres sont à l'évaluation = Donzacq, Tartas, Eauze, Parentis Maritime.

Qu'ils soient conventionnels ou non conventionnels, ce sont des énergies fossiles, dont l'utilisation augmente l'effet de serre.

**Les permis dont les forages qui, semblent-ils, concernent des hydrocarbures « conventionnels », recherchés dans des roches réservoirs classiques sont :**

- TARTAS : 2800 Km<sup>2</sup> ( ! ) : une épaisse bande de Mt de Marsan à la côte
- EAUZE : de Gabarret jusqu'à Roquefort (bande épaisse)
- PONTENX, PAYS de BORN, PAYS de BUCH : de Mimizan jusqu'à Sanguinet (côte + une partie de l'arrière pays)
- COTES de GASCOGNE : sud Aire/Adour
- ST LAURENT : sud Adour (dont Hagetmau) et est de Mt de Marsan (dont Grenade)
- ST GRIEDE : le permis a été réactivé, les 1<sup>o</sup> travaux commencent : Arthez d'Armagnac, Bourdalat, Cazères, Hontanx, Labastide d'Armagnac, Le Frèche, Lussagnet, Montaigut, Perquie (cf communication du Collectif gersois que j'ai pu contacter par les EELV 32, message ultérieur)
- BEARN des GAVES : zone Peyrehorade / Labatut

Les réservoirs « conventionnels » se situent entre 1700 et 2500 m de profondeur.

**D'autres permis posent des interrogations :**

- DONZACQ : zone de Gamarde, Donzacq, Gaujacq, Bastennes, Amou . Il est fait mention de recherches au niveau de la roche mère (susceptibilité de fracturation), d'autre part, au niveau du diapir de Bastennes-Gaujacq, des gisements de roches bitumineuses ont été exploités au 19<sup>o</sup> siècle.
- PARENTIS MARITIME : une partie du plateau continental au large de Parentis jusqu'au Bassin d'Arcachon. Il n'y a pratiquement aucun renseignement mais, sur le net, on trouve des lettres du demandeur signalant des hydrocarbures non conventionnels et des forages à 4000 m de profondeur. De plus, le demandeur est Vermilion qui appartient à un groupe réalisant des fracturations.
- CLARACQ : extrême sud est du département, très peu de renseignements, sauf des forages à 3500 m et le fait que le demandeur est Celtique Energie, spécialiste de la fracturation.

Tous les demandeurs indiquent qu'ils respecteront la loi interdisant la fracturation hydraulique mais le rempart de la loi est faible (cf la refonte du code minier).

\*\*\* Toutes les cartes sont sur le site du Ministère de l'Ecologie à la rubrique « recherches d'hydrocarbures ».

\*\*\* Il y a beaucoup de travail de recherche et d'approfondissement encore à faire, aussi, s'il y a des volontaires pour travailler, me joindre : [mcldupouy@yahoo.fr](mailto:mcldupouy@yahoo.fr)